

Zeitschrift: Les intérêts du Jura : bulletin de l'Association pour la défense des intérêts du Jura

Herausgeber: Association pour la défense des intérêts du Jura

Band: 49 (1978)

Heft: 10: Pages économiques

Artikel: Un conseiller fédéral tire la sonnette d'alarme

Autor: Gruber, Bruno

DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-824911>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 13.04.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Face à cette situation critique, notre économie ne peut se permettre de livrer une guerre sur deux fronts, car tout affaiblissement provenant de l'intérieur exercerait des effets catastrophiques.

Cette conclusion manque d'originalité. Elle s'est toutefois révélée juste dans le passé et comme les fondements structurels de notre pays ne se sont pas modifiés, elle est également juste pour l'avenir.

Ces dernières années, plusieurs Etats étrangers nous ont fourni des exemples de la manière dont il ne faut pas procéder. On devrait en déduire que nous sommes prêts à en tirer certaines leçons. Mais, comme on ne le sait que trop, les

erreurs des autres ne sont en général guère profitables et on est plutôt enclin à les commettre à son tour. De plus, les évolutions étrangères sont souvent considérées aujourd'hui comme des tendances inéluctables, qu'elles aient ou non des liens avec notre situation propre. Ce qui ne nous empêche pas d'être toujours prêts à souligner avec une certaine fierté notre spécificité et notre dépendance. C'est pourquoi nous exprimons le vœu que notre politique économique continuera d'être inspirée par notre propre expérience éprouvée, et que nous conserverons ainsi nos précieux atouts.

(Extrait de la Revue des faits de la semaine SDES)

Un conseiller fédéral tire la sonnette d'alarme

Dans l'allocution qu'il a prononcée le 5 septembre à la Conférence suisse de la construction, le chef du Département fédéral de l'économie publique a déclaré très ouvertement « que nous allons vers un avenir économique difficile ». Il en voit la cause dans la rapide appréciation du franc suisse, dont la valeur a augmenté de 38 % en moyenne en l'espace d'une année.

Malgré cette énorme appréciation du franc, les exportations ont augmenté de 6,8 % en termes réels au cours des sept premiers mois de l'année. Mais, durant ce temps-là, le produit des exportations ne s'est accru que de 2,9 %. C'est cette disparité entre le volume des exportations et leur produit qui inquiète notre ministre de l'économie. Et pas lui seulement ! Car cela signifie que nos entreprises devront défendre leur position sur les marchés au prix d'efforts toujours plus grands. Cela se fera d'abord aux dépens de la force productive, mais conduira tôt ou tard à une mise en péril sérieuse de la capacité de concurrence et de la ga-

rantie des emplois. De grandes parties de notre économie vivent déjà depuis la récession de 1975 de leur propre substance, les entreprises finançant les efforts énormes qu'il a fallu entreprendre ces années passées pour se restructurer et rationaliser, non avec le produit du marché, mais avec leurs réserves. Résumant la situation, le conseiller fédéral Honegger a relevé que l'orage des changes se décharge sur nous, mais que nous n'en sommes pas la cause. De toute une série de causes économiques, politiques et sociales, nous faisons plutôt office de paratonnerre dans une économie mondiale marquée par des déséquilibres. Et, devant une telle situation, le gouvernement fédéral se demande si nous serons encore en mesure de maintenir par nous-mêmes notre santé économique.

A la question « Que pouvons-nous faire ? » le chef du DEP a signalé la création de trois groupes de travail. Ces groupes ont reçu pour mission d'élucider jusqu'à mi-septembre les possibilités d'intervention dans le « domaine de l'économie

proprement dite, dans le domaine de la politique financière, du crédit et monétaire, ainsi que sur le terrain de l'économie extérieure». En outre, le porte-parole du Conseil fédéral a fait allusion aux possibilités en matière de politique fiscale données par le nouvel article conjoncturel, en citant concrètement « des allègements en matière d'impôts fédéraux, des facilités d'amortissement et aussi et surtout un passage aussi rapide que possible de l'ICHA à la TVA », ce qui vaudra des allègements sensibles aux exportateurs.

A cet égard, il faut également signaler la réponse du Conseil fédéral à une question du président du mouvement chrétien-social de la Suisse, le conseiller national Josef Ziegler (Soleure). Le gouvernement relève qu'il ne pense pas à des programmes traditionnels d'investissements, car « les possibilités de procurer du travail ont montré que la réserve de projets d'investissements publics — prêts à être exécutés et de première nécessité — s'est amenuisée ». Dans des domaines où des conceptions globales se dégagent (transports, énergie) et où l'on est à la veille de décisions politiques, il y a des réserves d'in-

vestissements à long terme. Mais, dans la situation actuelle régnant sur le marché des changes, « la priorité revient toutefois à d'autres mesures d'ordre financier et économique qui sont axées sur la promotion de la compétitivité » — soit plutôt des mesures à court terme — ainsi que l'a souligné le conseiller fédéral Honegger dans son allocution à la Conférence suisse de la construction. Pour l'instant, il convient d'attendre les propositions des trois groupes de travail. Propositions qui ne tarderont pas à être discutées au sein des commissions compétentes, par exemple la « commission de lutte contre les crises et de création d'occasions de travail », la commission consultative de politique commerciale, etc., où les représentants des organisations patronales et syndicales apportent aussi leur concours. Pour ce qui est de la politique conjoncturelle tout au moins, nous pourrions nous trouver au seuil d'un automne et d'un hiver plutôt « chauds ».

Bruno GRUBER/CSC

(Extrait du service de presse de la Confédération des syndicats chrétiens de la Suisse)

Ce que les banques nous écrivent :

1. Dans le bulletin du Crédit Suisse nous pouvons lire :

D'un secteur économique à l'autre

a) Industrie des machines

L'activité de l'industrie suisse des machines et appareils a ralenti au cours des premiers mois de cette année. De janvier à mars, la production a diminué de 3,9 % en comparaison de la période parallèle de l'an dernier. Les rentrées de commandes, dont les chiffres sont fournis par la Société suisse des constructeurs de machines sur la base des indications de 200 entreprises membres, ont progressé de 3,3 % durant le premier semestre 1978 et porté sur 6,6 milliards de francs. La part des commandes

provenant de l'étranger a légèrement régressé de 66 à 65,1 % par rapport au premier semestre 1977.

La stabilisation intervenue dans le secteur des machines se reflète dans les chiffres d'affaires des entreprises mentionnées ci-dessus, dont le montant global de 6,25 milliards de francs ne représente qu'une augmentation de 1 % par rapport à la période correspondante de l'année dernière. En revanche, on constate une progression plus grande des exportations qui, au premier semestre